



Compte rendu sommaire de séance

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le lundi 25 janvier 2021, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire de Terres-de-Caux.

DECISIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

2020-16 du 9 décembre 2020 : Caux Seine Agglo - Ludisports : signature de la convention de mise à disposition de la salle polyvalente de la commune déléguée de Ricarville.

2020-17 du 16 décembre 2020 : Caux Seine Agglo : service commun informatique : signature de la convention de service commun informatique entre Caux Seine Agglo et la commune de Terres-de-Caux, pour l'année 2021

2021-01 du 12 janvier 2021 : Effondrement rue du Clos du Moulin/rue Bernard Thélou : demande de subvention auprès du Département de Seine-Maritime à hauteur de 3 764€ € correspondant à 40% du montant HT des travaux.

DELIBERATIONS

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a décidé :

1. De signer la convention d'adhésion « Petites Villes de Demain » de Caux Seine Agglo
2. De signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à intervenir entre Caux Seine Agglo et la commune de Terres-de-Caux relative aux travaux de voirie de la rue du Parc
3. De désigner les membres du conseil municipal pour siéger au sein des commissions : *Finances et outils stratégiques - Patrimoine et tourisme - Culture et sport - Prévention et accompagnement - Transitions et mobilités - Cadre de vie et Planification, aménagement et développement*
4. De modifier le tableau des emplois
5. La mise en place du régime des astreintes dans la collectivité dans le respect des dispositions législatives, réglementaires et de la présente délibération.
6. Avis défavorable sur enquête publique : GAEC Bardin Limpinville Extension de l'élevage de volailles :
7. Avis favorable sur la consultation du public : SCEA du Colombier Ourville en Caux Extension de l'élevage de vaches laitières
8. L'acquisition de la parcelle cadastrée section ZK numéro 36 pour permettre la gestion du ruissellement des terrains nouvellement aménagés aux abords du nouveau casernement de gendarmerie, et l'acquisition de la parcelle AD 70 pour la réalisation de l'extension de l'école maternelle Camille Claudel, au prix total de 70.000 €

9. d'autoriser Monsieur le Maire à engager, mandater et liquider les dépenses liées à l'opération d'investissement 0190 des réserves foncières, dans la limite de 70 000 €, avant le vote du budget primitif 2021
10. de contacter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie Seine, le financement nécessaire aux projets d'effacements, extension et amélioration des réseaux d'Eclairage Public à Fauville en Caux réalisés par le Syndicat Départemental d'Electrification, pour un montant de 107 434,19 €
11. le rachat, par Monsieur Gabin NEVEU, du tracteur Renault datant du 24/12/1981 dont il n'est plus fait usage par les services techniques de la commune, bien qui sera sorti de l'inventaire du patrimoine
12. l'adhésion de la commune de Terres-de-Caux à l'association « Petites Villes de France » à compter du 1^{er} janvier 2021, calculée sur la base de 0.10€ par habitant, soit la somme de 427,80 €